

DONNÉES PERSONNELLES :

En renvoyant ce coupon, je transmets des données personnelles liées à ce pèlerinage :

- j'autorise l'Association diocésaine de Limoges à collecter et utiliser mes données personnelles.
- je n'autorise pas l'Association diocésaine de Limoges à collecter et utiliser mes données personnelles.

DROIT À L'IMAGE :

- j'autorise l'Association diocésaine de Limoges à utiliser mon image.
- je n'autorise pas l'Association diocésaine de Limoges à utiliser mon image.

Informations pratiques :

Le prix du pèlerinage comprend : le transport en car aller/retour, l'hébergement en hôtel ***, en pension complète du Vendredi soir 25/04 au dimanche midi 27/04, les visites, l'assurance, les frais de dossier (50 €), le livret de pèlerinage. Voir prix au verso.

Il ne comprend pas : les offrandes de messe, les dépenses à titre personnel, les boissons.

ASSURANCE : L'assurance prise pour le pèlerinage auprès de la Mutuelle Saint Christophe inclut la responsabilité civile, l'individuelle accident et l'Assistance pour chacun des pèlerins.

Conditions d'ANNULATION : Toute annulation doit être notifiée avant le départ par lettre /ou mail. Prévenir dès que possible, seront retenus 50 € (frais de dossier).

- entre 90 jours et 31 jours (**25 mars 2025**) avant le départ : 30% du montant du voyage ;
- entre 30 jours et 16 jours (**9 avril 2025**) avant le départ : 60% du montant du voyage ;
- A moins de 15 jours du départ, et en cas de non présentation le jour du départ : 100% du montant du voyage.



25 - 27 AVRIL 2025

Fêtes de la Miséricorde Demeurez en mon Amour




DIOCÈSE de
LIMOGES
Pèlerinages

Service Diocésain des pèlerinages
15 rue Eugène Varlin
87000 LIMOGES

 pelerinages@diocese-limoges.fr
 06 29 89 20 84

Programme du pèlerinage

- Découvrir le sanctuaire, son histoire, son message, le cœur de Jésus.
- Trois jours pour aller à la rencontre de sainte Marguerite-Marie Alacoque et saint Claude La Colombière.
- Vivre la fête de la Divine Miséricorde qui est comme un écho au message de Paray-le-Monial. Le Christ ne cesse de montrer au monde son cœur. A Marguerite-Marie il révèle son Amour et sa soif d'être aimé. A Sainte Faustine il montre l'étendue de sa Miséricorde.

Ces fêtes sont une invitation à répondre à cet appel. Elles sont l'occasion de faire l'expérience concrète et toujours renouvelée de la tendresse et la Miséricorde de Dieu pour chacun.

Vivre la démarche jubilaire à Paray-le-Monial

Pourquoi un jubilé à Paray ?

Au sanctuaire du Sacré-Cœur de Paray-le Monial, un jubilé est célébré du 27 décembre 2023 au 27 juin 2025, pour fêter les 350 ans des apparitions de Jésus à sainte Marguerite-Marie. Ce jubilé est une occasion de venir en pèlerinage à la Chapelle des Apparitions au monastère de la Visitation. Cette démarche jubilaire est une invitation à se mettre en marche pour répondre à l'appel de Jésus : venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau et je vous donnerai le repos, car je suis doux et humble de Cœur (Mt 11, 28). Passer la Porte jubilaire, c'est entrer dans le Cœur de Jésus pour être renouvelé en profondeur dans notre vie de baptisé et lui rendre amour pour amour.



BULLETIN D'INSCRIPTION à PARAY-le-MONIAL

Mme Mlle M. Soeur Père

NOMPrénom.....

Adresse complète

.....

Code Postal Ville

Courriel@.....

Tél Date de naissance.....

Accepte de partager ma chambre avec

Prix par personne

De 15 à 20 personnes 385 €

De 21 à 30 personnes 320 €

Plus de 30 personnes 285 €

*Ce prix comprend : Transport, hébergement en chambre à 2 en hôtel ***, restauration du Vendredi soir au dimanche midi, les visites des différents lieux du sanctuaire, assurances responsabilité civile et rapatriement.*

Supplément chambre individuelle 80€ (seulement 10 de disponible)

Santé : Prière de préciser si vous avez des particularités de type allergies alimentaires, diabète, ou autres.

De même merci de préciser les problèmes de handicap, afin que nous puissions organiser au mieux votre pèlerinage.

Personne à prévenir en cas d'urgence au cours du pèlerinage :

Nom, prénom, téléphone :

*Je confirme mon inscription pour le pèlerinage indiqué ci-dessus et adresse un chèque de **80 Euros** (non remboursable) en acompte à valoir sur le prix total de mon pèlerinage à l'ordre de « **Service des Pèlerinages** ». *Le solde sera à régler avant le 29 mars 2025.**

Faire précéder la signature de la mention : « lu et approuvé »

Date : Signature :